

UNIVERSITÉ DE PARIS
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

1960-1961

LES PAYS EN VOIE DE
DÉVELOPPEMENT
Analyse sociologique et politique

PAR

Georges BALANDIER
Directeur d'Études à l'École des Hautes Études

FASCICULE I

LES COURS DE DROIT
158, RUE SAINT-JACQUES
PARIS - V^e



UNIVERSITE DE PARIS
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
1960 - 1961

LES PAYS EN VOIE DE
DEVELOPPEMENT

ANALYSE SOCIOLOGIQUE ET POLITIQUE

par

Georges BALANDIER

Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes

10594

FASCICULE I

DL 25 - 7 - 1961 - 11005

LES COURS DE DROIT
158, rue Saint-Jacques
PARIS V^e
(reproduction interdite)

MF P96/249

8° R
63012
(I, I-III)



TITRE I

SITUATION DU

" TIERS - MONDE "

INTRODUCTION

1 - Le doute n'est plus possible. En moins d'une dizaine d'années, le monde a plus changé qu'au cours des deux siècles passés. Les bouleversements techniques, les forces politiques nouvelles, les remaniements sociaux en cours dans certains des pays sous-développés ont déformé nos représentations habituelles et mis nos théories à l'épreuve. Cette situation explique les in-

certitudes : toutes les sociétés sont affectées et toutes sont devenues solidaires. Comment démêler ce réseau inextricable (en apparence) de problèmes ? Certains analystes sont pessimistes et affirment : "nous vivons dans un monde où il n'y a pas de solution". Mais la grandeur de l'homme est de maîtriser les "fatalités" dont il est à la fois le responsable et la victime. Et cette reprise d'initiative exige que nous procédions à une analyse sans fard de la situation actuelle, que nous adaptions nos modes de pensée à un univers où l'Occident n'est plus le seul maître, que nous acceptions résolument "d'entrer dans le XXème siècle".

A cet égard, la récente Assemblée générale des Nations Unies (1) est révélatrice ; elle nous permet de mieux prendre la mesure des choses, de mieux apprécier la gravité des problèmes, des malentendus et des affrontements. Les enseignements les plus importants sont les plus apparents :

a) Cette réunion vient de nous faire assister à l'une des modifications majeures caractérisant l'histoire humaine ; pour la première fois, et en grand nombre, des peuples jusqu'alors "effacés" ont pu faire entendre leur voix et intervenir dans la discussion des affaires mondiales.

b) Pour la première fois, et à l'occasion d'une intervention offensive de M. Khrouchtchev, il est apparu sans équivoque que "le monde a changé". Non seulement parce qu'il y a eu rencontre des idéologies les moins compatibles et des représentants des pays les plus antagonistes, mais parce qu'un nouveau reclassement des nations est devenu manifeste. Soit : moins d'un tiers de la population mondiale est resté attaché au système "libéral", plus d'un tiers est constitué par les pays dits "neutralistes", un tiers a adhéré à la conception communiste de l'organisation des sociétés et de l'aménagement des rapports internationaux.

(1) la quinzième.

c) Pour la première fois, les règles de la diplomatie traditionnelle ont été bousculées, non seulement par M. Khrouchtchev, mais par les leaders des pays pauvres - et notamment M. Fidel Castro qui a inauguré la "diplomatie du cri", de l'accusation et de la revendication.

d) Enfin, cette quinzième Assemblée des Nations Unies a montré le poids décisif du "Tiers-Monde", la violence des passions contestant le colonialisme politique et économique, l'affrontement des grandes puissances qui voient dans ce "Tiers-Monde" un enjeu déterminant.

Les Nations Unies viennent ainsi de jouer le rôle que le psychologue J.-L. Moreno confie au "psychodrame", révélateur des crises individuelles ; elles ont révélé l'intensité de la crise mondiale. Les revendications de justice et de progrès des pays démunis, leur volonté d'indépendance et leurs exigences parfois passionnées, interfèrent avec les oppositions idéologiques et les rivalités de puissance qui dressent les grandes nations face à face. D'un monde ainsi déchiré, il faut faire un monde solidaire et organisé. Seule la lutte contre les inégalités mondiales - celles que contestent les pays sous-développés parce qu'ils les subissent - peut acheminer vers ce but. Quelles sont ces inégalités ?

2 - Les données révélant ces inégalités entre grandes régions du monde sont maintenant bien connues. Mais il n'est pas inutile de les rappeler, car ce sont là les faits fondamentaux qui doivent orienter notre réflexion.

a) Le plus connu d'entre eux est la disparité existant entre les niveaux de revenu annuel par habitant :

- 8 % de la population mondiale (200 millions d'hommes) disposent d'un revenu moyen établi aux environs de 2.000 dollars U.S. ; c'est le groupe des riches, des privilégiés.

- 7 % de la population mondiale (180 millions d'hommes) ont un revenu annuel par tête variant de 450 à 1.000

dollars U.S. ; c'est, selon la formule de A. Piatier, le groupe des "anciens riches" - les pays d'Europe qui furent les animateurs du progrès matériel mais se sont laissés distancer par les pays "neufs".

- 20 % de la population mondiale (plus de 500 millions d'hommes) ont un revenu oscillant entre 150 et 450 dollars U.S. ; ce sont les pays qui n'ont pu assurer leur développement qu'à une date relativement récente, ou qui ont stagné dans un état de semi-développement (comme certains pays retardés d'Europe).

- 65 % de la population mondiale (plus de 1.600 millions d'hommes) ne disposent que d'un revenu inférieur à 150 dollars U.S., pour le plus grand nombre inférieur même à 100 dollars ; c'est l'ensemble des pays sous-équipés, maintenant insurgés en raison de leur état de misère ou de dénuement. C'est là le "Tiers-Monde", en marge des peuples riches et moyennement riches, où les besoins fondamentaux de l'homme ne sont pas satisfaits.

b) Cette insatisfaction des besoins apparaît en toute netteté si l'on considère les niveaux alimentaires. La géographie du sous-développement coïncide presque totalement avec la géographie de la faim et de la malnutrition. Pour les 2/3 de l'humanité, l'alimentation disponible présente soit des déficiences quantitatives (manque de protéines, de certains oligo-éléments, de certaines vitamines), soit toutes ces déficiences accumulées. Un chiffre, certainement inexact mais frappant en tant qu'ordre de grandeur : sur 60 millions de morts par an, 40 peuvent être attribués à la dénutrition. Cette situation est d'autant plus grave que les peuples mal nourris sont ceux qui se trouvent maintenant en très forte expansion démographique. D'autant plus grave que les surplus alimentaires, actuellement disponibles, sont mal répartis et gaspillés, que les techniques de production des biens alimentaires n'exploitent que très médiocrement les richesses naturelles (pour José de Castro, nous vivons encore dans les conditions d'une agriculture très primitive).

c) Un troisième aspect reste à évoquer : les inégalités

très accusées existant entre les niveaux d'industrialisation. Qu'il s'agisse de la consommation d'énergie ou de la production d'acier, les statistiques font apparaître l'effacement du Tiers-Monde. Un exercice cartographique réalisé à l'Université de Denver (U.S.A.) est très révélateur. La carte mondiale fut dressée en présentant des surfaces qui sont proportionnelles à la production d'acier. Cette carte comporte des enseignements par les déformations qu'elle présente : on s'aperçoit qu'elle réduit le continent asiatique et qu'elle fait disparaître presque totalement l'Amérique du Sud et l'Afrique (cf. article de A. Piatier dans : La vie internationale, tome XI de l'Encyclopédie Française).

d) Telles sont les inégalités les plus manifestes. Le fait remarquable est non seulement l'existence de ces disparités, mais leur accentuation. Pour la presque totalité des pays sous-développés, le "décollage" ne s'effectue pas, alors que les nations équipées maintiennent ou améliorent leurs rythmes de croissance. Dans ces conditions, la distance entre les plus avancés et ceux qui sont en arrière, loin de se réduire, devient de plus en plus grande. Quelques données illustrent cette affirmation :

- Entre 1928 et 1957, la production industrielle mondiale s'est accrue de 146 %, tandis que les exportations des pays producteurs primaires n'ont progressé que de 53 % (30 % même, si l'on ne tenait pas compte de la production pétrolifère qui n'intéresse qu'un petit nombre de pays).

- En 1955, alors que la production par habitant s'est accrue d'environ 45 % depuis l'avant-guerre dans les pays développés, elle semble n'avoir augmenté en moyenne que de 5 % dans les pays sous-développés (cf. O.N.U., Etude sur l'économie mondiale, 1955).

- Enfin, dès 1952, le niveau moyen d'existence aux Etats-Unis était devenu 35 fois supérieur à celui de l'Inde, alors qu'il n'était que 15 fois plus élevé en 1938. On le voit, le déséquilibre prend ainsi un caractère de plus en plus explosif.

3 - Les disparités ne jouent pas toutes d'une manière aussi nette au détriment des pays sous-développés. Il en est dont le caractère est plus ambigu, qui peuvent apparaître à la fois comme une force et comme une faiblesse.

a) En première place, il convient de situer les inégalités en matière de comportements démographiques. L'expansion des populations dites sous-développées, en raison de la diffusion des techniques médicales peu coûteuses, est la plus rapide qu'on ait jamais connue. Leurs taux d'accroissement se situent entre 2 % et 2,5 % par an, approchant dans certains cas de 3 %. A l'inverse, les populations des pays riches ne connaissent plus, pour la plupart, qu'une augmentation ralentie. La disproportion entre les deux masses de population s'accroît rapidement. Les prévisions d'évolution démographique établies par l'Institut National d'Etudes Démographiques sont frappantes. Voici quelques chiffres établis à partir d'hypothèses "moyennes" :

Perspectives démographiques
(en millions)

<u>Année</u>	<u>Pays sous-développés</u>	<u>Pays développés</u>
1955	1.800 (1)	900
1980	2.900	1.020
2005	4.000	1.150

Ceci est évidemment hypothétique ; mais montre néanmoins que, toutes choses se maintenant en état, le rapport entre les deux masses humaines peut passer de 1 à 2 (vers le milieu du siècle) à 1 à 4 environ (au tour-

(1) Estimation plus large que celle retenue précédemment pour la répartition du revenu annuel par tête.

nant du millénaire). Dans la mesure même où le poids démographique n'est pas simplement une faiblesse, les inégalités changent de sens et n'interviennent plus au détriment des seuls pays sous-développés. Ces derniers commencent à voir, dans leurs populations nombreuses et expansives, leur principale force et leur principale richesse. Il suffit de citer la formule exprimée par M. Liu Chao Chi, Président de la République chinoise, à l'occasion d'une tournée dans les provinces :

"Nous sommes plus de 600 millions, et c'est en nous fondant sur cette force immense que nous pouvons, que nous allons bientôt faire absolument n'importe quoi dans le domaine des possibilités humaines".

Enthousiasme de commande ? Ce n'est pas entièrement exact. Ce qui est certain néanmoins, c'est que la pression des peuples pauvres deviendra de plus en plus contraignante si le progrès matériel ne vient changer l'ordre des choses. G. Ardant, dans son livre intitulé : "Le Monde en friche", peut alors se demander si "les peuples sous-développés deviendront... plus nombreux et plus pauvres en face de pays plus riches qui n'utilisent pas tout leur espace et toutes leurs ressources ; ne seront-ils pas tentés de refaire la colonisation à rebours - car, après tout, comment justifiait-on, durant les siècles antérieurs, l'occupation de terres nouvelles ... (sinon) par l'incapacité de populations, parfois clairsemées, à les mettre en oeuvre". C'est-là un audacieux retournement de la situation actuelle.

b) En seconde place, il faut mentionner les inégalités d'accès aux matières premières indispensables à l'activité économique moderne. Sous cet aspect, l'avantage est incontestablement du côté des pays dits sous-développés. Un document presque classique le montre. Il s'agit d'un document, dit Rapport Paley, établi aux Etats-Unis à la demande du Président. Document qui a établi la prévision des besoins en matières premières pour la période, 1950-1975. A son terme, les U.S.A. devront compter pour plus de 20 % sur les apports extérieurs ; alors qu'ils constituent un sous-continent bien doté de ressources naturelles. Le phénomène de dépendance est beaucoup plus net dans le cas des nations industrielles eu-

ropéennes ; à tel point qu'un jeune essayiste sénégalais n'hésitait pas, dans un article publié voici quelques années, à comparer le sous-sol européen à "une caisse vide".

On ne peut douter que les pays sous-développés ne cherchent à faire peser, au mieux de leurs intérêts, leur richesse en matières premières. C'est par-là qu'ils peuvent "forcer" la coopération des pays industriels et riches ; leur simple résistance passive risque de compromettre l'expansion économique des nations les plus avancées - non dans l'immédiat, mais à terme.

Certes, la situation actuelle n'est pas encore celle-ci. Les pays sous-développés restent gravement menacés par les variations de prix des produits primaires ; la baisse affecte brutalement l'ensemble de leur économie (au cours de la campagne 1957-1958, la récession a entraîné une perte supérieure à 2 milliards de dollars, équivalente aux prêts consentis pendant six années par la Banque Internationale !) ; les à-coups subis par les cours ne sont aucunement favorables à l'établissement et à la réalisation de plans à long terme.

Cette situation explique les efforts entrepris pour concevoir (sinon pour réaliser) des organismes à fonction stabilisatrice (la Grande-Bretagne vient de soumettre une suggestion à l'O.N.U.). Elle aide à comprendre la faiblesse actuelle des pays sous-développés au sein de l'économie mondiale. Mais la compétition économique de plus en plus vive entre l'Est et l'Ouest, la nécessité de réaliser une croissance plus rapide de nos économies, l'industrialisation des pays "nouveaux" peuvent modifier profondément les perspectives. Le monde pourrait souffrir non d'une pléthore, mais d'une pénurie de certaines matières premières ; et les régions détentrices se trouveraient alors dans une situation de supériorité.

4 - Les problèmes que posent les inégalités, dont souffre le "Tiers-Monde", se compliquent du fait des différences profondes qu'il révèle en matière d'agence-

ments sociaux et culturels.

a) Il se trouve là des sociétés à forte structure communautaire où la tradition s'impose avec contrainte et où l'activité des hommes reste largement socialisée. Il s'y trouve des civilisations disposant d'un grand pouvoir d'intégration, où la qualité de l'activité collective importe plus que la quantité des biens matériels résultant de celle-ci.

Ce n'est là qu'un rappel sommaire, presque caricatural. Il permet néanmoins de poser une question fondamentale: quel est le degré de compatibilité entre un ordre social ancien, qui continue à affecter les comportements, et les exigences du développement technique et économique ? Le sociologue américain L. Wirth, répondant implicitement d'une manière négative, ne craignait pas d'affirmer que les sociétés sous-développées ne sont pas prêtes à payer leurs progrès matériels de la perte de leur "âme". C'est affirmer hâtivement et ne guère tenir compte des révolutions industrielles (en U.R.S.S., au Japon, en Chine maintenant) qui se sont déjà accompagnées de véritables révolutions sociales et culturelles. Deux ordres de remarques doivent être présentés.

b) On ne peut douter que certaines attitudes mentales, certaines structures sociales traditionnelles ne constituent un obstacle au progrès et à la modernisation. L'attitude à l'égard du progrès matériel, à l'égard du temps, à l'égard de l'accumulation des richesses est déterminante. Il en est de même des structures qui s'opposent à l'insertion et à la diffusion du progrès. Nous aurons à considérer les unes et les autres.

c) On ne saurait sous-estimer sans risque, en présentant ces observations, les conditions objectives qui donnent au progrès un caractère nécessaire, même si les esprits ne sont pas préparés à reconnaître une telle nécessité. De nombreux facteurs sont maintenant associés pour imposer la modernisation et le progrès. Soit :

- la dégradation sociale résultant des influences étrangères (dans un cadre colonial ou semi-colonial), ré-

COURS
de l'Institut d'Études Politiques
publiés
aux "COURS DE DROIT"
1960-1961

●

(A : annuel — S : semestriel)

Cours de l'année préparatoire

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| 600 R. BARRE | Éléments d'analyse économique. |
| 601 J.-J. CHEVALLIER | Histoire des idées politiques. |

Cours des différentes sections

- | | |
|-------------------|--|
| 700 P. ALLIX | Finances publiques. |
| 701 G. BALANDIER | Les Pays en voie de développement. |
| 702 Mme P. BASTID | Droit des Gens. |
| 703 J. BELIN | Problèmes monétaires. |
| 704 J. CARBONNIER | Les Éléments fondamentaux du Droit. |
| 705 J. CHAPSAL | La Vie politique et les partis en France. |
| 706 Ch. CHAUMONT | Les Organisations internationales. |
| 707 L. CHEVALIER | Histoire du XX ^e siècle. |
| 708 R. HOUIN | Droit des Affaires. |
| 709 P. LAROQUE | Les grands problèmes sociaux contemporains. |
| 710 A. de LATRE | Politique économique de la France depuis 1945. |
| 711 J. MAJORELLE | L'Économie de l'énergie. |
| 712 A. MATHIOT | La Vie politique aux États-Unis et les tendances récentes. |
| 713 J. MEARY | Matières premières et échanges internationaux. |
| 714 J. MEYRIAT | L'Italie. |
| 715 J. de SAILLY | Politique économique du Royaume-Uni et du Commonwealth depuis la guerre. |
| 716 G. VEDEL | Les démocraties soviétique et populaires. |

Fascicules de mise à jour :

- | | |
|---------------|---|
| 717 G. VEDEL | Introduction aux études politiques (additif au cours de 1959-1960). |
| 718 P. WALINE | Les Relations du Travail (additif au cours de 1958-1959). |

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

